

ZONE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL S1



Nouvelle réglementation

Attention ! Le stationnement est désormais réglementé sur le périmètre de la rue et du parking du Rouergue, de la rue du Poitou et de la rue d'Anjou.



La durée de stationnement est limitée à 1 heure, entre 8h et 21h avec contrôle par disque.

Tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

Pour les riverains, la vignette "Stationnement résidentiel S1" autorise le stationnement pour une plus longue durée.

À NOTER

Infractions

Dans un premier temps, les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) accompagnent l'expérimentation du stationnement résidentiel par un travail d'alerte sur tous les véhicules sans vignette ou disque de stationnement. Dans un second temps, la mise en œuvre du dispositif fera l'objet de verbalisations.

Les infractions à la nouvelle réglementation (absence de disque de contrôle, dépassement horaire, absence de vignette **stationnement résidentiel S1**) sont passibles d'une amende de 35 €.

Le stationnement sur les passages piétons, les emplacements réservés aux véhicules d'urgence et aux Personnes à mobilité réduite (PMR) est passible d'une contravention de 135 €.

Personnes handicapées

Selon la loi n° 2015-300 du 18 mars 2015, les personnes handicapées munies d'une carte de stationnement peuvent utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public.

Parking rue du Rouergue

La remise en place des portiques sur une partie du parking de la rue du Rouergue interdira l'accès aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur.

DEMANDE DE VIGNETTE

Sur place

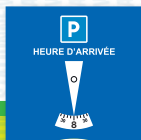
En Relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf

Par courrier

À l'adresse de l'Hôtel de Ville - 88, avenue du Général de Gaulle

Par mail : endirect@ville-chevilly-larue.fr

Joindre obligatoirement la copie des justificatifs demandés (pièce d'identité, justificatif de domicile, carte grise du véhicule).



Disque de stationnement remis gratuitement en Relais-mairie

Plus d'infos : **01 45 60 18 00 / endirect@ville-chevilly-larue.fr**

